

LES STANDARDS DE QUALITE NLPNL DES FORMATIONS CERTIFIANTES EN PNL

L'Association NLPNL présente dans ce document les standards qu'elle retient comme indicateurs de qualité pour les compétences requises et les processus d'acquisition de celles-ci.

Les standards sont formulés selon deux niveaux d'exigence :

- * les normes
- * *les recommandations*

Les normes ont valeur d'objectif à atteindre. Elles sont indiquées en caractère standard.

Les recommandations expriment des souhaits considérés comme des atouts supplémentaires pour réaliser la qualité. Leur application est laissée à l'appréciation de chacun. Elles sont indiquées en italique.

La PNL est une réalité vivante. Elle évolue. Les standards devront être actualisés pour maintenir le niveau de qualité des formations et des pratiques conduites par les certifiés.

C'est le rôle de la Commission Enseignement de la PNL, du collège des enseignants PNL de suivre cette évolution.

I - FORMATION CERTIFIANTE DE PRATICIEN PNL

I.1 - Les compétences

A. La formation de Praticien vise à développer chez le Praticien sa compétence à travailler à partir des présupposés de la PNL et à les utiliser avec congruence :

1. La carte n'est pas le territoire.
2. Il est impossible de ne pas communiquer.
3. Le sens de la communication est dans la réponse qu'elle déclenche.
4. Tout comportement, à son origine, est orienté vers l'adaptation et détient une intention positive.
5. Nous avons des comportements, nous ne sommes pas nos comportements.
6. Plus une personne dispose de choix, plus elle se met en état de réussir.
7. Chaque personne dispose de toutes les ressources pour réussir.
8. Il n'y a pas d'échec, seulement du feed-back.
9. Le corps et l'esprit font partie du même système cybernétique.

B. Au cours de sa formation, le Praticien apprend à identifier et à utiliser pour lui-même et les autres les outils et techniques de base suivants :

- L'établissement et le maintien du rapport dans le respect du modèle du monde de l'autre et de son écologie.
- La synchronisation verbale et non verbale, puis la conduite.
- Le calibrage basé sur l'expérience sensorielle.
- Les systèmes de représentation (prédicats et clés d'accès oculaires).
- Le Meta-Modèle.
- L'élicitation des conditions de bonne formulation d'un objectif avec mise en évidence de la structure de l'état présent et l'état désiré.
- Le chevauchement et la traduction des systèmes de représentation.
- Les cadres de contraste, pertinence, comme-si, back-track.
- Les ancrages (V. A. K.), les chevauchements et les enchaînements d'ancrage.
- Le changement d'histoire.
- Les recadrages en une phrase, de sens, de contexte, en six points.
- La création de parties et la négociation entre les parties.
- L'association, la dissociation simple et V/K.
- Les métaphores.
- Le morcellement.
- Les critères.
- Les sous-modalités.
- L'accession aux ressources et la création de ressources.
- Les stratégies : identification et utilisation.
- Le modèle de Milton.

I.2 - La formation

La durée minimale d'un cycle de Praticien est de 147 Heures. *Il est souhaitable qu'elle soit de 168 Heures.*

Le cycle est placé sous la responsabilité pédagogique d'un ou plusieurs Enseignant(s) effectivement certifié(s) au début du cycle.

L'Enseignant est responsable de la progression et du suivi de chaque personne et du groupe.

Pour assumer pleinement son rôle, il conduit personnellement :

- le démarrage de la formation,
- plus de la moitié du cycle (au minimum, les 2/3)
- la certification.

A l'intérieur du cycle de Praticien, il peut choisir de faire appel à un Maître-Praticien sous contrat de formation d'Enseignant.

Ce dernier peut animer seul certaines séquences ou journées si

- 1) Il a été auparavant supervisé dans l'animation de la séquence ou de la journée qui lui sont confiées.
- 2) Il peut joindre à tout moment, pendant la formation, l'Enseignant certifié.
- 3) L'Enseignant est disponible pour une intervention auprès d'une personne ou du groupe.

Au delà des 147 Heures minimum du cycle de certification, l'Enseignant peut demander l'intervention d'un Maître Praticien spécialiste dans un domaine particulier.

I.3 - Le participant

. En cas d'absence au cours de sa formation, le participant devra rattraper les journées manquées pour obtenir sa certification, selon des modalités propres à chaque Institut .

. Quelle que soit la nature ou la durée d'une formation non certifiante suivie précédemment par une personne, celle-ci intégrera le cycle Praticien dès le premier jour de la formation.

I.4 - La certification

Elle sera octroyée après évaluation des connaissances et des compétences du participant.

II - FORMATION CERTIFIANTE DE MAITRE-PRATICIEN

II.1 - Les Compétences

Le Maître-Praticien a intégré toutes les techniques du niveau Praticien et sait les combiner entre elles avec élégance.

. Il construit des interventions sur mesure.

. Il se déplace facilement entre contenu et structure, expérience et formulation de celle-ci.

. Il garde le contact avec ses émotions en conservant le choix de la manière de les utiliser dans l'intérêt de ses interlocuteurs.

. Il intègre dans sa pratique les techniques spécifiques suivantes :

- * Croyances, critères et pré-supposés : détection, utilisation et ajustement chez lui et chez les autres.
- * Métaprogrammes : détection, utilisation, ajustement, modélisation.
- * Stratégies : modification, installation.
- * Sous-modalités : utilisation raffinée.
- * Modélisation des compétences et leur transfert.
- * Etats internes : messages, structure (sur la base des travaux de Leslie CAMERON-BANDLER),

modélisation.

- * Ligne du temps : les différentes méthodes et techniques d'exploration et de travail sur la base des travaux de R. BANDLER, Tad JAMES, R. DILTS (Reimprinting) etc...

Au delà de ce programme , peuvent être présentés , en complément, des travaux ou techniques de P.N.L, tels que , par exemple :

- *La transformation fondamentale (C. ANDREAS)*
- *Les stratégies de créativité (R. DILTS)*
- *Le destructeur de décision (R. BANDLER)*
- *L'hypnose ericksonienne*
- *Croyances et santé (R. DILTS)*
- *L'orientation fondamentale du moi (Leslie CAMERON BANDLER)*
- *Le deuil (S.et C. ANDREAS)*

Certains de ces travaux nécessitant une approche approfondie, ils ne peuvent donner lieu qu'à une présentation, une introduction ou une sensibilisation.

II.2 - La formation

La durée minimale d'un cycle de Maître-Praticien est de 147 heures.

Le cycle est placé sous la responsabilité d'un ou plusieurs Enseignant(s) effectivement certifié(s) au moment du démarrage du cycle.

La totalité du cycle est animé par l'Enseignant ou les Enseignants.

Au delà des 147 heures, des interventions peuvent être effectuées par un Maître-Praticien spécialisé dans un domaine particulier .

II.3 - Le participant

* doit être Praticien certifié.

* En cas d'absence au cours de sa formation, le participant devra rattraper les journées manquées pour obtenir sa certification, selon des modalités propres à chaque Institut.

II.4 - La certification

Elle sera octroyée après évaluation des connaissances et des compétences du participant.

III - FORMATION CERTIFIANTE D'ENSEIGNANT PNL

III.1 - Les compétences :

A - L'Enseignant PNL est un formateur professionnel qui, en tant que tel, donne une démonstration de son savoir-faire pédagogique et particulièrement de ses capacités à :

- Conduire un groupe vers un objectif pédagogique.
- Discerner et gérer les phénomènes de groupe.
- Maîtriser les techniques qu'il enseigne.
- Démontrer par son comportement ce qu'il enseigne et enseigner ce qu'il fait.
- Créer sa propre structure pédagogique.
- Se déplacer avec aisance entre contenu et structure.
- Innover.
- Amener, porté par sa propre expérience, les participants à pratiquer.

B - A sa qualité de formateur, L'Enseignant ajoute des compétences plus particulièrement liées à la PNL, notamment une capacité à :

- Maîtriser toutes les techniques du Praticien et du Maître Praticien et à les utiliser simultanément, ouvertement ou non.
- Se synchroniser sur son auditoire pour le conduire.
- Dissocier la carte du territoire et notamment faire la distinction entre son propre modèle du monde, celui des participants et celui de la PNL elle-même.
- Se déplacer dans le contenu d'une manière instantanée.
- Fonctionner avec aisance à plusieurs niveaux logiques à la fois et l'explicitier.
- Modéliser.
- Répondre de manière adaptée aux questions en déterminant le niveau et l'intention.
- Apprendre à partir du feedback des participants et l'utiliser à différents niveaux.
- Utiliser des métaphores profondes et de surface.
- Générer et faire générer des exemples spécifiques.
- Organiser ses représentations en établissant des cadres d'ouvertures et de fin, en fixant les objectifs, en morcelant et en séquençant les informations et les expériences, en équilibrant apports et occasions de découverte, en facilitant la généralisation des informations et des techniques à travers les contextes et le temps.
- Concevoir des exercices, encourager l'apprentissage ouvert ou non-ouvert dans chaque exercice, y compris les techniques déjà apprises, pour un apprentissage cumulé, expliquer les exercices au besoin d'une manière comportementale, spécifier les objectifs, fournir une tâche à chaque personne impliquée, donner du feedback spécifique à base sensorielle, assurer un apprentissage comportemental et établir des ponts vers le futur.
- Prendre en compte les processus conscients et inconscients des autres et y répondre écologiquement.
- Suivre l'évolution d'une personne dans n'importe quel contexte.
- Etre un agent de changement jusqu'au niveau des croyances.

C - En outre, l'Enseignant PNL a acquis une "dimension supplémentaire" qui l'amène à :

- Véhiculer la philosophie de la PNL
- Participer à l'évolution de la PNL par ses recherches et sa créativité
- Non seulement à établir les liens avec les concepts qui sous-tendent les techniques PNL mais aussi par son information, voire sa formation, à des approches ou des techniques complémentaires, établir les liens entre la PNL et ces autres approches ou techniques.

III.2 - Les Pré-requis à la formation d'Enseignant.

A - Pour l'Enseignant formateur :

- être Enseignant certifié
- avoir animé au moins trois cycles de Maître Praticien avant de prendre un Maître Praticien en formation d'Enseignant.

B - Pour le futur Enseignant :

- être ou avoir été formateur ou enseignant (instituteur, professeur...) pendant deux ans minimum ou s'engager à suivre une formation de formateur en relations humaines.
- être certifié Maître Praticien PNL par un Enseignant PNL dont l'enseignement répond aux critères de NLPNL pour ce niveau de certification.
- avoir fait depuis au moins deux ans et poursuivre un travail de développement personnel .
- être sensibilisé ou formé à au moins une autre approche connexe à la PNL.
- avoir une pratique de la conduite d'entretiens individuels dans son domaine de compétence.

- s'engager à ne pas animer de formations dites " certifiantes" avant d'être reconnu Enseignant certifié selon les standards de NLPNL.

III.3 Standards de formation d'Enseignant.

Préalable : la totalité du cursus d'Enseignant se déroule au sein d'une même équipe pédagogique.

Ce cursus comprend au minimum :

- Refaire un Praticien et un Maître Praticien avec le statut particulier défini par l'organisme formateur.
- Animer tous ou une partie de tous les modules d'un Praticien et/ou d'un Maître Praticien sous la supervision effective d'un Enseignant.
- Conduire régulièrement des entretiens individuels en PNL dans son domaine de compétence, ces entretiens devant être supervisés.
- Continuer à suivre des formations sur les nouveaux modèles et techniques de PNL dans différents centres ainsi que des formations complémentaires.
- Se familiariser avec les métiers de la thérapie, de la santé, de la pédagogie, de la formation et du conseil en entreprise pour s'adapter aux différents publics concernés.

La durée de cette formation est de deux ans minimum.

III.4 - Certification d'Enseignant PNL.

Dès le début de son cursus, le futur Enseignant se choisit au moins un Enseignant PNL (deux recommandés), n'appartenant pas à l'organisme dans lequel il suit sa formation d'Enseignant, pour une supervision continue durant son processus de formation.

Ainsi, la certification sera-t-elle délivrée conjointement par les deux ou trois Enseignants qui auront participé au processus de formation.